

Date de révision : 2022/10/20 page: 1/11

Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Carbonate d'ammonium Food Grade (E503i)

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: additif(s) alimentaire(s)
Utilisation appropriée*: additif(s) alimentaire(s); matière première
Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Formule brute: $\{(NH)4\}(2)CO(3)$

famille chimique: Pas de données disponibles.

Synonyme: Pas disponible. Utilisation: additif(s) alimentaire(s)

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2022/10/20 page: 2/11
Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë

Eye Dam./Irrit. 2A Lésions oculaires graves / irritation oculaire Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter une protection pour les yeux. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Irritant pour les veux, les voies respiratoires et la peau (poussière).

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

hydrogénocarbonate d'ammonium Numéro CAS: 1066-33-7

Date de révision: 2022/10/20 page: 3/11 Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

Teneur (W/W): 25.0 - <= 50.0%

Synonyme: Ammonium hydrogencarbonate

carbamate d'ammonium

Numéro CAS: 1111-78-0 Teneur (W/W): 25.0 - <= 50.0%

Synonyme: Pas de données disponibles.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais. Aider à la respiration au besoin. Secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. Secours médical.

Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne pas faire vomir. Secours médical immédiat.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: La surexposition peut causer:, vomissement, gène respiratoire, envie de vomir, toux

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Après inhalation de produits de décomposition: Prophylaxie de

l'oedème pulmonaire. Traitement symptomatique (décontamination,

fonctions vitales), pas d'antidote spécifique connu, mesure prophylactique contre l'oedème du poumon: dose-aérosol de

corticostéroïde.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Date de révision: 2022/10/20 page: 4/11
Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

ammoniac, Dioxyde de carbone,

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Autres informations:

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection respiratoire nécessaire. Lors de la vidange et du nettoyage des machines de transformation, assurer une aération/ventilation adaptée.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Les déversements doivent être contenus et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration : protection respiratoire. Veiller à une aspiration/ventilation appropriée sur les équipements de transformation Eviter la formation de poussières.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Stocker dans un endroit frais, l'échauffement entraînant une augmentation de la pression et un risque d'éclatement.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des nitrites et des substances alcalines. Stocker et transporter uniquement en association avec des aliments ou des additifs alimentaires. Séparer des agents d'aromatisation. Ne pas stocker avec: nitrate de sodium. nitrite de sodium

Matériaux adaptés: aluminium, Polyéthylène haute densité (PEHD), verre, Polyéthylène basse densité (PELD), acier inox 1.4541, acier inox 1.4571, émaillé(e)(s), caoutchouté

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: < 30 °C

La température de stockage mentionnée doit être observée.

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

Date de révision: 2022/10/20 page: 5/11

Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

Conception d'installations techniques:

Créer une aspiration locale pour contrôler la poussière.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Matériaux adaptés, caoutchouc, matière plastique

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact. Éviter de respirer la poussière. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: poudre, cristallin(e) Odeur: forte, ammoniacal(e)

Seuil olfactif: Pas de données disponibles., non déterminé

Couleur: blanc(he)

Valeur du pH:

(100 g/l, 20 °C)

Point de fusion: La substance / le produit se

décompose.non applicable

point de solidification: non applicable

Intervalle d'ébullition: Etude non réalisable pour des

raisons techniques., Ne peut être déterminé, la substance/le produit

se décomposant.

Point d'ébullition: non applicable

Non applicable, le produit est un Point d'éclair:

solide.

pas facilement inflammable non Inflammabilité:

(Règlement (CE) N° inflammable non auto-inflammable 440/2008, A.10)

Pour les solides non applicable pour Limite inférieure d'explosivité: la classification et l'étiquetage. Pour les solides non applicable pour Limite supérieure d'explosivité: la classification et l'étiquetage.

Date de révision: 2022/10/20 page: 6/11 Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

Auto-inflammation: Ne peut être déterminé, la

substance/le produit se décomposant.

Pression de vapeur: 69 mbar

(20 °C) 188 mbar (30 °C)

Densité: env. 1.6 g/cm3

(20°C)

Densité apparente: 780 - 830 kg/m3 Coefficient de partage n- -2.4 - -0.47

octanol/eau (log Pow):

Température d'auto- non auto-inflammable

inflammation:

Décomposition > 59 °C

thermique: Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Viscosité dynamique: Non applicable, le produit est un

solide.

Viscosité, cinématique: Non applicable, le produit est un

solide.

Solubilité dans l'eau: 320 g/l

(20°C)

Vitesse d'évaporation: négligeable, Le produit est un solide

non volatile.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Propriétés oxydantes:

non comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique. Réactions avec les nitrites. Réactions avec les nitrates.

Conditions à éviter

Eviter la chaleur. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles

nitrites

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: ammoniac, Dioxyde de carbone

Décomposition thermique:

> 59 °C

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Date de révision: 2022/10/20 page: 7/11

Version: 1.0 (30042216/SDS_GEN_CA/FR)

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 1,800 - < 2,150 mg/kg (test BASF)

Inhalation

Données relatives à : hydrogénocarbonate d'ammonium

Type de valeur: CL50 espèce: rat (mâle/femelle) Valeur: > 4.74 mg/l (autre(s)) durée d'exposition: 4.5 h Test réalisé avec un aérosol.

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : carbamate d'ammonium

Type de valeur: CL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: 6.6 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h

Le produit n'a pas été testé: la valeur a été calculée à partir des données de ses composants. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

·

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle) Valeur: > 2,000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour la peau. Irritation en cas de contact avec les yeux.

Données relatives à : carbamate d'ammonium

Evaluation de l'effet irritant: Peut entrainer de graves lésions oculaires. Non-irritant pour la peau.

Données relatives à : hydrogénocarbonate d'ammonium

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

Date de révision: 2022/10/20 page: 8/11
Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

Peau

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Oeil

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Compte tenu de la structure chimique, il n'existe pas d'indication pour un effet sensibilisant.

Danger par Aspiration

Pas de données disponibles.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucun effet chronique connu.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Pas de données disponibles sur les propriétés mutagènes. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

Données relatives à : hydrogénocarbonate d'ammonium

Evaluation du caractère mutagène: La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères.

Données relatives à : carbamate d'ammonium

Evaluation du caractère mutagène: Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Données relatives à : hydrogénocarbonate d'ammonium

Evaluation du caractère cancérogène: Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : carbamate d'ammonium

Evaluation du caractère cancérogène: N'a pas montré des effets cancérogènes dans des expériences sur l'animal. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

toxicité pour la reproduction

Données relatives à : hydrogénocarbonate d'ammonium

Date de révision: 2022/10/20 page: 9/11 Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Données relatives à : carbamate d'ammonium

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Autres informations

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 61 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Écoulement.) Données bibliographiques.

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 63.7 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) Concentration nominale.

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 75.9 mg/l (biomasse), Desmodesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique)

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Ligne directrice 209 de l'OCDE aquatique

boue activée, ménagère, non adaptée/CE 20 (0.5 h): 1,000 mg/l

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques. Peut être oxydé en nitrate mais également réduit en azote par l'action de microorganismes.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Date de révision: 2022/10/20 page: 10/11

Version: 1.0 (30042216/SDS_GEN_CA/FR)

Autres informations sur l'écotoxicité:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales. Ne pas rejeter dans les eaux ou les eaux résiduaires sans autorisation appropriée.

Elimination des emballages:

Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Jeter dans une installation agréée.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations

Transport aérienIATA/ICAO
IATA/ICAO
IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport transport regulations

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Autres informations

Les particularités des réglementations nationales pour le transport doivent être respectées et peuvent être consultées dans les papiers de transport.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

Alimentation DSL, CA non bloqué / listé

NFPA Code de danger:

Santé: 2 Feu: 0 Réactivité: 0 Spécial:

16. Autres informations

FDS rédigée par:

Date de révision: 2022/10/20 page: 11/11
Version: 1.0 (30042216/SDS GEN CA/FR)

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2022/10/20

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ